ACCELERATE ®
CLIMATE
TRANSITION

# FAQ ACT

# Table des matières

Table des matières....2
I - ACT Pas-à-Pas....3
1. Prérequis....3
2. Procéder à une demande d'aide ADEME....4
3. Paramètres d'accompagnement....4
II - ACT Evaluation....5
1. Prérequis....5
2. Paramètres d'accompagnement....5

# I - ACT Pas-à-Pas

## 1. PRÉREQUIS

### QUELS SONT LES ATTENDUS DE L'INVENTAIRE GES PREREQUIS POUR ACT PAS-A-PAS ?

L'inventaire GES doit regrouper les conditions suivantes :

- Prérequis 1 : l'inventaire GES suit un standard reconnu (Bilan carbone®, ISO, BGES réglementaire, GHG Protocol).
- Prérequis 2 : l'année de référence de l'inventaire est de 2 ans maximum avant le lancement de la démarche.
- Prérequis 3 : le périmètre opérationnel de l'inventaire GES doit être identique au périmètre opérationnel de l'accompagnement.

### PUIS-JE FAIRE ACT PAS-A-PAS SI MON INVENTAIRE GES DATE DE PLUS DE 2 ANS ?

Le prérequis à ACT Pas-à-Pas est d'avoir un bilan de ses émission GES de moins de 2 ans. Cela permet de s'assurer que la donnée sur laquelle se base l'accompagnement est fiable et correspond bien à l'activité de l'organisation.

Il est alors conseillé d'actualiser son inventaire GES si celui-ci a plus de 2 années d'ancienneté avant de démarrer l'accompagnement ACT Pas-à-Pas.

### QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE DIAG DECARBON'ACTION ET ACT ?

Un Diag Décarbon'action permet aux entreprises non soumises à la réglementation de réaliser un premier inventaire de ses émissions GES en suivant le standard Bilan Carbone. Cet accompagnement identifie également quelques actions « sans regrets » en fin d'accompagnement.

ACT Pas-à-Pas permet, en repartant de ce premier travail d'inventaire GES, de définir une stratégie et un plan d'action de décarbonation. L'accompagnement permet de définir une trajectoire de décarbonation, une analyse de risques, une projection long-terme de l'entreprise ainsi que sa stratégie et plan d'action.

### PUIS-JE FAIRE ACT PAS-A-PAS SANS ETRE ACCOMPAGNE PAR UN BE ?

Un accompagnement ACT doit être réalisé avec l'aide d'une bureau d'étude externe.
Un prestataire externe apporte beaucoup :

- Une expertise externe : connaissances techniques et exemples d'autres organisations
- Une vision externe : Une capacité à penser de manière plus disruptive qu'une personne interne à l'organisation
- Une posture : Plus facile de faire porter la responsabilité de certains messages à une personne externe à l'organisation

## 2. PROCEDER A UNE DEMANDE D'AIDE ADEME

### DOIS-JE ETRE FORME ACT AVANT DE REALISER UNE DEMANDE D'AIDE ADEME ?

Il n'est pas nécessaire que l'organisation soit formée à ACT Pas-à-Pas avant de déposer une demande d'aide auprès de l'ADEME. Il est cependant primordial d'être formé.e avant de démarrer l'accompagnement.

Pour se former à ACT Pas-à-Pas, il est obligatoire de :

1. Réaliser la formation "Réussir sa transition avec ACT : qu'est-ce qu'un plan de transition réellement crédible ?". 1 journée de formation en format hybride, l'entreprise doit se positionner sur une date de formation proposée, le coût est de 1 000€/HT et 1 200€/HT.
2. Un e-learning complémentaire pour approfondir et se spécialiser vers ACT Pas-à-Pas. 2h de formation en e-learning, l'inscription se déclenche une fois avoir participé au bloc ci-dessus.

## 3. PARAMÈTRES D'ACCOMPAGNEMENT

### QUELLE METHODOLOGIE SECTORIELLE CHOISIR EN FONCTION DE L'ACTIVITE DE L'ORGANISATION ?

Toutes les méthodologies ACT sont disponibles en opensource sur le site de l'Initiative.

Dans chacunes de ces méthodes, un chapitre « SCOPE » détaille les activités comprises dans la méthode.

Pour les entreprises dont l'activité ne recoupe pas avec les secteurs ACT proposés, la méthode Generic permet de s'adapter à toute activité.

### QUELLE METHODOLOGIE SECTORIELLE CHOISIR SI L'ORGANISATION EXERCE DIFFERENTES ACTIVITES ?

La méthodologie Generic permet de recouvrir l'ensemble des activités des Organisations.

L'application de cette méthodologie permet dans un premier lieu de définir les enjeux et leviers de décarbonation dont l'organisation dispose. Pour ce faire un questionnaire est proposé, celui-ci interroge sur la répartition des émission GES et la disposition (ou non) de leviers de décarbonation.

Les réponses à ce questionnaire permettent de pondérer les différents modules ACT afin que l'accompagnement corresponde au plus près de l'activité de l'organisation.

Par ailleurs, un travail différentié sur les trajectoires de décarbonation est intéressant.

### EN TANT QU'ORGANISATION, OU PUIS-JE TROUVER LES OUTILS ACT ?

Les outils ACT sont octroyés par le bureau d'étude qui accompagne l'organisation.

### ACTEURS DE LA METHODE ACT

ACT représente une prestation consultante mais son déploiement vise à faire monter l'entreprise en compétence sur le sujet transition climat afin d'assurer la pérennité du plan d'action défini en fin d'accompagnement.

Dans ce sens l'entreprise doit obligatoirement déterminer :

- **Une personne « Sponsor » de la démarche** : c'est un rôle plutôt politique en interne, qui doit être attribué à une personne au niveau de la direction de l'entreprise. Cette personne sera garante du bon déploiement de la méthode ACT.
- **Une personne « Coordinatrice » ou « Chef de projet »** : c'est un rôle opérationnel, devant être attribué à la personne qui suivra le déploiement de la méthode sur chaque étape, action, recherche de données etc. Il s'agit plutôt d'une personne issue de la direction RSE.

### ACCOMPAGNEMENT ACT PAS-A-PAS D'UN GROUPE ET DE SES FILIALES :

Se référer à la méthode ACT-S V2.

# II - ACT Evaluation

## 1. PRÉREQUIS

### DOIS-JE ETRE FORME ACT EVALUATION AVANT DE REALISER UNE EVALUATION ACT ?

Il n'est pas nécessaire que l'Organisation soit formée à ACT Evaluation pour réaliser le diagnostic.

Si l'organisation est intéressée, il est possible de Réaliser le module e-learning sur les fondamentaux de l'Initiative ACT.

## 2. PARAMÈTRES D'ACCOMPAGNEMENT

### QUELLE METHODOLOGIE SECTORIELLE CHOISIR EN FONCTION DE L'ACTIVITE DE L'ORGANISATION ?

Toutes les méthodologies ACT sont disponibles en opensource sur le site de l'Initiative.

Dans chacunes de ces méthodes, un chapitre « SCOPE » détaille les activités comprises dans la méthode.

Pour les entreprises dont l'activité ne recoupe pas avec les secteurs ACT proposés, la méthode Generic permet de s'adapter à toute activité.

## QUELLE METHODOLOGIE SECTORIELLE CHOISIR SI L'ORGANISATION EXERCE DIFFERENTES ACTIVITES ?

La méthodologie Generic permet de recouvrir l'ensemble des activités des Organisations.

L'application de cette méthodologie permet dans un premier lieu de définir les enjeux et leviers de décarbonation dont l'organisation dispose. Pour ce faire un questionnaire est proposé, celui-ci interroge sur la répartition des émission GES et la disposition (ou non) de leviers de décarbonation.

Les réponses à ce questionnaire permettent de pondérer les différents modules ACT afin que l'accompagnement corresponde au plus près de l'activité de l'organisation.